



CTL EMPLOIS DE JANVIER 2019

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS,

LA COUPE EST PLEINE

La séance a commencé en ayant une pensée pour notre collègue et camarade Dominique qui nous a quitté en début d'année, et qui a été récemment élue sur nos listes CAP locales sur les listes CGT.

Après lecture des déclarations liminaires de la CGT (voir Pièce jointe) et de FO, Monsieur DORA, président, a tenu à nous répondre en premier sur la mise en place des agences comptables sur le département. Pour 2019, rien de particulier n'est à annoncer, puisqu'à ce jour, aucune collectivité du 93 n'a entamé de démarches de candidature en ce sens. Faut-il rappeler qu'elles ont jusqu'au 31 mars pour le faire ? Quid des hôpitaux qui sont dans le périmètre mais qui pour l'heure, n'ont formulé aucune demande ?.

Sur la question du PAS, M. DORA s'est déplacé sur divers Centres du département à la rencontre des agents pour prendre la température à l'accueil. Pour le moment la fièvre n'est pas montée. D'après ses dires, le flux se régulait normalement. En revanche, l'afflux ne désemplit pas car les contribuables ont besoin du service public pour payer, obtenir des réponses à leurs interrogations, ajuster leur taux de prélèvement, modifier leur situation de famille..., et sans oublier les relances effectuées en fin d'année (TH, remises gracieuses, etc...).

Il a été constaté que le temps passé soit au téléphone, soit à l'accueil, a fortement augmenté. Il nous a été indiqué que le temps moyen était passé à 15-20 minutes par usager, ce qui a tendance à engorger un peu plus les services. Tous les agents sont mobilisés pour assurer le meilleur service à l'usager.

Sur la question des suppressions d'emplois, il faut dire merci. Nous avons tous constaté un allègement de charges (suppression de la TH, suppression du numéraire, automatisation des ATD bancaires, dégageant des régies, et paiement des impôts externalisés, extension de l'application impôts.gouv pour payer les impôts suivis en contentieux, suppression des bons de secours papiers...).

Or pour l'instant ce n'est pas en application. Les SIP et les trésoreries SPL vont subir ce coup de rabot des effectifs dès le 1^{er} septembre (- 51 emplois). La CGT a fait remarquer que les charges de travail augmentent continuellement (le nombre de foyers fiscaux augmentent en même temps que la population) ce qui n'est pas pris en compte par Bercy.

On espère que le zèle mis pour appliquer les décisions politiques de suppressions des emplois devrait être à la même hauteur que le zèle à mettre en œuvre pour réclamer l'arrêt des suppressions et l'abondement de tous les emplois vacants.

M. DORA nous a affirmé que maintenant avec le PAS, il n'y aurait plus de campagne spécifique mais que la charge de travail liée au PAS serait lissée sur l'année. Dorénavant, nous serons comme aujourd'hui en campagne toute l'année.

Sur la Recette des finances, comment comprendre qu'on supprime près de la moitié des effectifs

pour se recentrer sur certaines missions, telles que la gestion des hôpitaux et des EHPAD, alors que nous constatons un vieillissement de la population et que ce type de structure pour personnes âgées et dépendantes est en constante évolution.

Sur les Recettes non fiscales, 5 emplois seront transférés vers la DDFIP 77. Le stock restant, évalué à 2 à 3 ans serait toujours traité en local avant liquidation totale de la mission.

PCRP : rien de nouveau, les services de proximité vont disparaître au profit d'une super structure basée à Bobigny qui va récupérer aussi le CSP d'initiative (sic..).

Désormais, on affichera les performances « Transparence sur la qualité et l'efficacité des services publics » de chaque service à l'intention des usagers. Nous attendons des précisions sur les modalités de leur mise en œuvre.

La CGT a demandé un CTL sur la question du contrôle fiscal.

Sur la question de la cellule téléphonique dédiée au PAS, nous avons demandé que l'élargissement (passage de 8 à 10 agents) soit traité en CHSCT, une fin de non-recevoir a été émis sur ce sujet. Nous avons fait connaître que l'efficacité de la cellule restait à prouver car ils n'avaient pas les outils nécessaires pour apporter les modifications liées au PAS (pas d'accès à ADONIS national...).

Nous avons questionné la direction sur la vente des timbres fiscaux, il n'y a pas de sujet, tout est dématérialisé, et il n'y qu'à aller chez les débitants de tabac, les listes devant être affichées à l'entrée des services.

L'arbre de Noël, recommandation a été faite au président de l'action sociale pour que la manifestation l'année prochaine ait lieu plutôt en milieu d'après-midi, pour ne pas désorganiser les services. Si tel n'est pas le cas, les mesures préconisées seront reconduites l'année prochaine.

La mise à jour TH des offices HLM : comme en 2018, seul la libération des logements seraient prises en compte donc ce sera manuel.

La décision sur la TH à Noisy le Sec, la direction a trouvé la parade : l'article 1639-a du Code Général des Impôts qui préconise la reconduction du taux appliqué précédemment. La DAJ va être mise à contribution et un modèle de réclamation sera fourni au SIP de Noisy le Sec.

La délivrance des avis en différé : statu quo : chaque service fera comme il l'entend quitte à semer la zizanie entre collègues.

La prime de 200 € liée au PAS promis par M. DARMANIN : le recensement doit être fait pour le 23 janvier et envoyé à Lille, au CSRH pour que cela figure sur la paye de février. Sont concernés les collègues des structures SIP, SIE, trésoreries impôts, cellule téléphonique, une partie des EDR, SLR jusqu'au grade d'AFIPA.

Une information a été donnée sur l'évolution du chantier Berlioz: les piliers ont commencé à être coulé et la date de livraison reste inchangée (juin 2020). Pour le chantier de Rosny, ils recherchent encore l'amiante, les collègues de Noisy apprécieront, ils ne sont pas prêts d'arriver. Nous aurons 2 ponts naturels cette année le 31 mai et le 16 août, non actés à ce stade.